

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association éméra Jeudi, 29 mai 2008 à 17 h 00, Restaurant Staldbach, Visp

Au nom du comité, Mme Bernadette Stucky, adresse un mot de bienvenue aux invités de l'assemblée générale et les remercie de leur présence.

Pour des raisons indépendantes de leur volonté, le président, M. Jean-Noël Rey, et le vice-président, M. Renato Bilgischer, n'ont pas pu être présents à l'assemblée générale. En leur absence, Mme Danielle Henriot, membre du comité de l'Association éméra, préside la séance. Elle souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et excuse quelques personnalités absentes. L'ordre du jour est adopté.

1. Procès-verbal de l'A.G. du 31 mai 2007

Le PV a été mis à disposition des personnes intéressées sur notre site Internet. Sa lecture n'est pas demandée. Il est adopté.

2. Rapport du Président 2007

Etant donné que le président, M. Jean-Noël Rey, est absent, Mme Henriot donne lecture du mot du président publié dans notre rapport annuel 2007 :

L'année écoulée aura été une année charnière pour les personnes handicapées de ce pays mais aussi pour les institutions leur offrant un hébergement dans des homes et foyers ainsi qu'une occupation dans des ateliers adaptés. En effet, nous avons été confrontés à deux grands projets qui touchent tout particulièrement notre champ d'action : la mise en vigueur de la RPT (Réforme de la péréquation financière et de la répétition des tâches entre la Confédération et les Cantons) et la 5^{ème} révision LAI.

En ce qui concerne la RPT, notre association a participé à la consultation au sujet de l'esquisse stratégique no 3 présentée par le Département de la Santé, des affaires sociales et de l'énergie. Celle-ci vise à définir les grands axes de la politique du canton du Valais à l'égard des personnes en situation de handicap. Il s'agit d'un tournant important puisque, dès le 01.01.2008, l'OFAS passe le témoin aux cantons qui devront dorénavant assumer l'entière responsabilité de la planification et de la gestion de ce domaine. Toutes les institutions suisses, dont la nôtre, devront donc veiller à obtenir des conditions financières suffisantes pour pouvoir poursuivre leur mission à l'avenir.

Nous nous plaignons à relever que, grâce à la diligence des employés du Service de l'Action Sociale, nous avons pu signer avec le Département un mandat de prestations pour les années 2008 et 2009, déjà en décembre 2007. D'autre part, celui-ci tient compte des demandes de notre institution et répond largement à nos attentes. Nous espérons vivement que les autorités politiques de notre canton continueront à manifester une aussi belle solidarité à l'égard des personnes en situation de handicap et leurs familles.

Le 17 juin 2007, le peuple suisse a approuvé la 5^{ème} Révision LAI qui est également entrée en vigueur en 01.01.2008. Notre association s'était engagée contre ce projet qui nous paraissait comporter trop de zones d'ombre et qui ne réglait pas les problèmes du financement de l'Assurance-Invalidité. Nous avons pris acte de la décision du souverain et nous souhaitons contribuer à la réalisation des aspects positifs contenus dans cette 5^{ème} révision, tels que la détection précoce et l'intégration professionnelle. Nous devons cependant être vigilants en ce qui concerne l'application de certaines mesures qui pourraient porter atteinte au respect de la dignité des personnes fragilisées d'une part et, d'autre part, augmenter le nombre de nos concitoyens marginalisés suite à leur exclusion de tout système d'assurance.

Nous exprimons toute notre gratitude à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de notre association qui ont contribué de manière qualitative à la réalisation de notre mission tout au long de l'année 2007, ainsi qu'aux membres du comité pour leur engagement et leur soutien.

Nous pensons également avec sympathie à toutes les personnes handicapées, leurs proches et leurs représentants et nous les remercions de nous avoir accordé leur confiance.

Nous faisons également part de notre reconnaissance à nos membres et à nos donateurs, en particulier à la Loterie Romande, pour leur précieuse aide financière.

Jean-Noël Rey, président

3. Rapport d'activités 2007 de la direction

Tous les invités ont reçu le rapport annuel 2007 comportant les statistiques, les prestations des différents services et les nouvelles du personnel. Il n'est donc pas nécessaire de le relire.

Rapport 2007 - Section du Haut-Valais, présenté par Emmy Fux

Mme Fux présente quelques événements marquants de l'année 2007 :

- Votation sur la 5^e Révision LAI : afin de défendre les intérêts des personnes en situation de handicap, conformément à sa mission, l'Association éméra s'est engagée contre ce projet de révision dont les effets négatifs pour les personnes concernées lui paraissaient importants.
- RPT : l'association a également tenté de mettre en évidence les conséquences financières de cette nouvelle répartition des tâches qui ne sont pas toujours positives.
- Esquisse stratégique III sur la politique cantonale en faveur des personnes handicapées : ce document prévoit des changements structurels qui auront des incidences sur notre institution.
- Sous le leitmotiv de l'année 2007 « Ecouter-Discuter-Bouger » la section du Haut-VS a mis en place plusieurs manifestations visant à favoriser et entretenir un climat de travail agréable et constructif au sein de l'institution, comme la sortie annuelle des collaborateurs/trices et l'événement sportif interdisciplinaire du 28 août 2008. Les deux projets ont connu un grand succès.
- Journée mondiale de la santé mentale du 10 octobre : projection du film documentaire « Someone beside You », présentant les personnes souffrant de troubles psychiques dans leur vie quotidienne.
- Journée internationale de la personne handicapée du 3 décembre : une fête de l'avent ouverte au public a été organisée dans les ateliers Tilia.

Mme Fux termine son rapport en remerciant chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite des projets et des manifestations susmentionnés.

Rapport 2007 - Section du VS romand, présenté par Georges Parvex

Service social :

- 1308 clients en 2007.
- Augmentation du nombre des nouveaux bénéficiaires de 425 personnes en 2005 à 500 personnes en 2007 !

Service Socio-Professionnel :

- Participants Ateliers : 119
- Admissions en cours d'année : 28
- Départs en cours d'année : 16
- Nouvelle prestation « Soutien à l'emploi intégré » : celle-ci consiste à permettre à une personne handicapée psychique de reprendre pied dans une activité professionnelle au sein d'une entreprise. Une employée des ateliers va assurer le coaching de la personne handicapée et de son employeur pour favoriser le succès de cette intégration. Une première expérience est en cours de réalisation.

Hébergement :

- Nombre de places : 62
- Taux d'occupation 2007 : 93.7%
- Admissions en cours d'année : 10
- Sorties en cours d'année : 10
- Transferts internes : 3
- Nouvelle prestation « Soutien socio-éducatif au domicile privé » : Celle-ci consiste à accompagner la personne concernée dans la réalisation de son projet, de son programme d'activités hebdomadaire, à lui offrir le soutien psychologique nécessaire. 16 personnes ont pu bénéficier, en 2007, de cette prestation.
- L'Etat du VS a confié à notre association le mandat de créer de nouvelles places dans des Homes disposant d'un bon encadrement. Nous étudions différentes possibilités de répondre à cette demande.

Administration/Finances :

- Ce service, créé en 2007 et placé sous la responsabilité de Mme Anne-Marie Roig, regroupe les personnes affectées à la gestion des ressources humaines, des finances, des données, des infrastructures, de la sécurité, des mesures d'amélioration (Qualité).
- Il doit s'étoffer encore davantage afin de pouvoir assurer la réalisation de notre mission avec des ressources optimales.

Communication :

De nombreux projets ont été réalisés en 2007 :

- Campagne lors de la votation de la 5ème Révision LAI
- 8 émissions sur radio Rhône FM destinées à sensibiliser les auditeurs aux problématiques liées au handicap.
- 03.12.2007 : Journée Portes Ouvertes au Foyer Derborence à l'occasion de la journée mondiale de la personne handicapée
- 09.06.2007 : Participation, en qualité de membre de Forum Handicap VS à la manifestation « HandiCap sur la Fête », à Delémont.
- 10.10.2007 : Journée mondiale de la Santé mentale : participation à la journée de sensibilisation du public organisée par la CORAASP, à Sion et à Yverdon.

Personnel :

- 93 personnes, occupant 64,8 postes à l'organigramme, ont été employées dans la section du VS romand.
- Engagement de 6 nouveaux collaborateurs
- Accueil de 16 stagiaires en formation.
- 1 démission et 1 départ à la retraite.

M. Parvex formule ses meilleurs vœux de rétablissement aux collaborateurs atteints dans leur santé, certains depuis de nombreux mois.

Commission du Personnel / Sujets traités :

- Défense des intérêts particuliers de certains collaborateurs
- Organisation et mise à disposition des ressources nécessaires
- Mesures de réorganisation de la section du VS romand
- Création d'un nouveau Home dans le VS romand
- Clarification et unification du statut du personnel

M. Parvex salue et remercie les membres de cette commission pour la bonne collaboration.

M. Parvex termine son rapport en remerciant chaleureusement les collaborateurs et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite des projets et des manifestations susmentionnés. Il remercie également les institutions partenaires, le comité et les instances de financement pour la confiance témoignée.

4. Comptes 2007

Les comptes et le bilan 2007 sont projetés à l'écran et commentés par M. Eddy Zufferey, responsable de la comptabilité.

Compte de résultat de l'exercice 2007 avant Subventions OFAS+ETAT

Résultat de l'exercice avant subventions OFAS et Etat du VS : **Fr. - 7'406'433.41**

Compte de résultat de l'exercice 2007 après Subventions OFAS+ETAT

Résultat de l'exercice après subventions OFAS et Etat du VS : **Fr. 243'631.23**

Compte des investissements : Le total des investissements nets s'élève à **Fr. -102'123.08**

Bilan

Actifs : Le total des actifs s'élève à **Fr. 13'911'432.06**

Passifs : Les fonds propres ont pu être augmentés de Fr. 357'508.97 au 31.12.2006 à Fr. 577'657.46 au 31.12.2007. Le fonds de réserve spécial Etat du VS s'élève actuellement à Fr. 300'000.-

5. Rapport des vérificateurs 2007

Le rapport est lu par M. José Dayer, vérificateur des comptes. Il propose d'accepter les comptes.

Les comptes de l'exercice 2007 sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée aux organes exécutifs.

6. Elections complémentaires

Mme Graziella Walker quitte le comité de l'Association éméra. Le comité la remercie chaleureusement pour sa fidélité et son engagement en faveur de notre institution.

Pour lui succéder, le comité a le plaisir de proposer la candidature de Mme Doris Schmidhalter-Näfen, députée au Grand Conseil et domiciliée à Ried-Brig.

L'Assemblée générale procède à l'élection de Mme Doris Schmidhalter-Näfen, en qualité de nouveau membre du comité.

7. Divers

Mme Henriot passe la parole à M. Kurt Lager, chef de l'office de coordination des institutions sociales. Monsieur Lager transmet à l'assemblée générale les salutations du Service de l'action sociale de l'Etat du VS et donne un bref aperçu des principales étapes de la mise en place de la politique valaisanne en faveur des personnes handicapées, élaboré dans le cadre de la mise en vigueur de la RPT (infrastructures nécessaires, mandats des différentes institutions, introduction d'un système informatique commun, centre d'indication, coordination inter-cantonale).

Fin de l'assemblée générale : 18h00

Sion, le 3 juin 2008

Stefanie Constantin, secrétaire